



Foro Interparlamentario de las Américas
Fórum Interparlamentar das Américas

Forum interparlementaire des Amériques
Inter-Parliamentary Forum of the Americas

ParlAmericas

Volume IV Numéro 2 Édition française



Le premier dialogue parlementaire tenu en marge d'un Sommet des Amériques a eu lieu à Port d'Espagne

Transparence et imputabilité

Une participation parlementaire accrue au processus des Sommets favorisera l'imputabilité, la transparence et le respect de la diversité, concluent les participants au Dialogue parlementaire extraordinaire, qui a eu lieu au Parlement de Trinité-et-Tobago le 16 avril dernier.

Une première a eu lieu alors que plusieurs représentants des parlements et gouvernements du continent ont participé au premier Dialogue parlementaire tenu en marge d'un Sommet des Amériques.

Le FIPA et le Parlement du pays hôte du 5^e Sommet avaient lancé l'initiative dans le but d'insuffler une dimension législative au processus des Sommets : « Nos discussions aujourd'hui serviront de catalyseur au développement de nouvelles perspectives sur le rôle des parlementaires dans les Amériques », a souligné le représentant des Caraïbes auprès du FIPA, le député Stanford Callender, en début de rencontre.

Une tâche pourtant loin d'être facile, a rappelé le président du Sénat Danny Montano, inquiet du « fossé existant entre l'Exécutif, qui prend les décisions, et ceux qui ont la responsabilité de légiférer », alors que son homologue à la Chambre basse, le député Barendra Sinanan, soulignait

l'hétérogénéité de la région qui comprend « 920 millions de personnes vivant dans des conditions économiques, sociales, politiques et écologiques diverses ».

La ministre des Affaires étrangères de Trinité-et-Tobago, Paula Gopee-Scoon, a ouvert le bal en exhortant ses collègues

instruments dont ils disposent – soit le budget, la législation et le contrôle des politiques – pour veiller à la bonne mise en œuvre des engagements. Un accès privilégié à l'information est toutefois nécessaire pour s'acquitter de cette tâche, a-t-elle souligné, d'où l'importance d'inviter les parlementaires à participer

le congressiste américain Gregory Meeks, lui-même à l'origine d'un caucus sur l'OEA à la Chambre des représentants. « Tout ce que nous pouvons faire pour renforcer le Forum servira la coopération interaméricaine et la démocratie », a pour sa part affirmé le secrétaire général de l'OEA, José Miguel Insulza.

Les parlementaires ont exprimé leur volonté de participer de façon continue au processus des Sommets à travers le FIPA dans la déclaration adoptée à l'issue de l'événement.

Ce fut donc mission accomplie pour le député brésilien et président du FIPA Luiz Carlos Hauly et la sénatrice canadienne Céline Hervieux-Payette, modératrice des débats, qui avaient convié les participants à un « échange honnête et ouvert » en début de rencontre.



Photo: FIPA

Trinité-et-Tobago ouvre ses portes aux Amériques.

parlementaires à appuyer et encourager la mise en œuvre des engagements pris lors des Sommets, par exemple en s'enquérant du contenu et du statut des rapports soumis par chaque gouvernement participant.

La sénatrice colombienne Nancy Patricia Gutiérrez a quant à elle appelé les parlementaires à utiliser les

aux réunions ministérielles sectorielles découlant du processus des Sommets.

Le rôle du FIPA est apparu comme primordial tout au long de la rencontre. « Parler les uns avec les autres et non pas les uns aux autres est tellement important, et je remercie le FIPA pour l'occasion qui nous est offerte », a affirmé

Dans cette édition

Atelier pour femmes candidates en Haïti	2
L'Assemblée nationale du Nicaragua	3
Atelier Pérou-Canada	4
Sixième Assemblée plénière à Ottawa	4
Calendrier des activités	4
Au sujet du FIPA	4



Lancement de la formation pour femmes candidates en Haïti

Les participantes ont donné libre cours à leurs émotions durant le lancement du programme de formation pour femmes en politique, à Port-au-Prince (Haïti) les 2 et 3 avril derniers. « Ce que j'ai ressenti a été si fort », a déclaré la députée María Estela de la Cruz, représentante du FIPA pour l'Amérique centrale, en parlant de son expérience. De la Cruz, avec Gladys Sofía Azcona, tout comme elle députée de la République Dominicaine, ainsi que les députées Otilia Lux de Cotí du Guatemala et Martha Angélica Tagle Martínez du Mexique, membres du Groupe des femmes parlementaires des Amériques, ont été invitées par le Centre parlementaire du Canada et la MINUSTAH à parler de leurs expériences dans la vie politique.

L'objectif principal du programme, d'une durée d'un an, consiste à renforcer les compétences de femmes s'intéressant à la politique en vue de leur participation aux élections municipales, législatives ou présidentielles de 2009-2010.

De façon humble et généreuse, les législatrices ont tout à tour raconté leur expérience de la vie politique et leurs débuts, parlant de la tâche difficile qui consiste à concilier la vie familiale avec les engagements découlant de la carrière politique, de leur statut de chef de famille et du devoir de faire face aux exigences des citoyens. En parlant des leçons apprises, toutes étaient d'accord sur la nécessité de demeurer unies indépendamment des divergences partisanes, de se montrer solidaires les

unes des autres et de ne jamais attaquer en public une autre femme.

La députée de la Cruz s'est dite satisfaite d'avoir pu transmettre son expérience qui a consisté à « trouver la force pour faire changer les choses dans un pays



Entre des moments de partage, une séance de photographie ponctuée de rires.

pauvre ». Se présentant elle-même comme une femme issue du bas de l'échelle, la législatrice a trouvé opportune cette expérience de partage avec des femmes provenant de pays pauvres, ayant « pris le contrôle » après avoir compris que « même avec des ressources limitées, on peut faire changer les choses ».

La députée Gladys Sofía Azcona a trouvé que la rencontre avait été « une merveilleuse expérience » qui, comparée à tant d'autres durant sa carrière politique, avait « dépassé toutes ses attentes ».

Azcona a personnellement vécu les différences entre ce qu'on lit et ce qu'on expérimente une fois dans le pays. « On nous dit que Haïti est le pays qui accuse le plus haut niveau de pauvreté et de violence dans le continent et, bien sûr, on est inquiet en arrivant ici. Mais quand nous

Photo: FIPA

« création d'un caucus féminin, pour introduire la problématique hommes-femmes dans la législature en général, ou proposer un axe thématique de formation politique ».

Pour la députée Martha Tagle, la rencontre a été importante en ce sens qu'elle lui a permis de se rendre compte que « malgré une grave crise économique, politique et sociale, les citoyens recherchent la stabilisation démocratique ».

Elle a mis en relief que le fait que le FIPA et le Centre parlementaire élaborent un programme pour des femmes candidates afin de les amener à accéder au pouvoir était « très important pour le changement ». « En particulier – a-t-elle dit – parce que, au cas où les candidates deviendraient députées ou sénatrices, cela leur permettra de remplir leurs fonctions de parlementaires en ayant à l'esprit la problématique hommes-femmes ».

La députée Tagle a exprimé le désir, partagé par ses collègues de la délégation, « que le FIPA puisse continuer à promouvoir des initiatives à l'intention des femmes parlementaires, et assure un suivi de ce programme en Haïti et dans d'autres pays ».

Il s'agissait, pour le FIPA, de la seconde visite d'un groupe de femmes parlementaires en Haïti afin d'aider dans la formation des candidates. La première expérience remonte à 2005.

voyons comment sont les habitants, leur chaleur humaine, notre perspective change radicalement».

« J'aurais aimé bénéficier de ce type de formation avant d'arriver au Parlement », a, pour sa part, déclaré la députée Otilia Lux de Cotí. Enthousiasmée par ce qu'elle a estimé un transfert d'expériences d'un groupe face à des femmes qui, débutant dans cette carrière, ont besoin de beaucoup de formation politique, elle était d'accord avec ses collègues sur la nécessité de poursuivre l'initiative, en lançant par exemple un programme d'aide à la



L'Assemblée du Nicaragua

Photo: Asamblea Nacional de Nicaragua

Le pouvoir législatif du Nicaragua est unicaméral; il est constitué par une assemblée nationale composée de 92 députés. Les élections législatives se tiennent en même temps que les élections présidentielles, soit tous les cinq ans, et l'Assemblée est alors entièrement renouvelée. Tant le président sortant de la République que le deuxième candidat ayant obtenu le plus de voix obtiennent automatiquement un siège à l'Assemblée législative.

Les députés sont élus selon le système de représentation proportionnelle. Les partis politiques utilisent des listes fermées avec un quotient départemental ou régional, selon le siège. Aux élections, qui ne sont pas obligatoires, on élit des députés titulaires et des suppléants. Les députés suppléants remplacent temporairement ou définitivement les titulaires lorsque ceux-ci ne peuvent plus exercer leurs fonctions.

Les attributions les plus importantes du pouvoir législatif sont celles de législation (promulguer les lois, les modifier, les annuler et les interpréter), de représentation (exercer le pouvoir politique du peuple par délégation et mandat de celui-ci), de contrôle politique et budgétaire (par interpellation, demande de rapports à des fonctionnaires, etc.) et d'orientation politique. Cette dernière fonction lui permet, entre autres, de nommer les membres du Conseil supérieur de la vérification des comptes publics de la République, les juges de la Cour suprême et les juges du Conseil suprême électoral.



Séance plénière à l'Assemblée nationale du Nicaragua.

Au Nicaragua, le président de la République et chacun des 92 députés de l'Assemblée nationale ont l'initiative des lois. Ont aussi cette prérogative, mais seulement en ce qui concerne leurs compétences respectives, la Cour suprême, le Conseil suprême électoral, les conseils régionaux autonomes de la côte Atlantique, les conseils municipaux, les députés nicaraguayens qui siègent au Parlement d'Amérique centrale et les citoyens, en vertu de la Loi sur la participation des citoyens. L'initiative la plus fréquente est celle présentée par les députés.

La commission qui a compétence en ce qui concerne le projet de loi doit se prononcer en faveur ou non du projet. Elle est habilitée à effectuer des amendements, des ajouts ou des suppressions au projet de loi ou à en présenter une nouvelle rédaction quand il s'agit d'une nouvelle loi. Les seuls projets de loi que la commission ne peut modifier

sont ceux d'approbation de traités ou de conventions internationales, qui peuvent être uniquement rejetés ou approuvés, et les projets de remise de peine ou propositions d'octroi de grâce.

C'est à ce stade qu'a lieu le processus de consultation de l'organe ou des organes qui vont exécuter la loi, des représentants et des destinataires de la loi. Les résultats obtenus s'ajouteront au travail de la commission. La consultation est obligatoire; à défaut, elle peut entraîner le rejet de l'avis.

L'avis peut être favorable ou défavorable, majoritaire ou minoritaire. En assemblée plénière, lors des discussions, les députés ont le droit de présenter des motions pour modifier, changer ou éliminer des articles ou pour en présenter une nouvelle rédaction.

Une fois le projet de loi approuvé, il est transmis au pouvoir exécutif pour être sanctionné, promulgué et

publié. Le président a le droit de veto total ou partiel sur la loi. S'il ne le fait pas ou s'il ne la publie pas dans un délai de 15 jours après réception, le président de l'Assemblée en ordonne la publication au journal officiel, La Gaceta, pour qu'elle puisse entrer en vigueur.

Assemblée nationale (2007–2012)

- ◆ 92 députés
- ◆ 17 femmes
- ◆ 75 hommes
- ◆ Groupes principaux:

Front sandiniste de libération nationale	41,3 %
Alliance libérale	21,7 %
Alliance libérale-Parti Conservateur	5,4 %
Démocratique	16,3 %
Mouvement rénovateur sandiniste	4,3 %
Unité nicaraguayenne	7,6 %
Indépendants	3,2 %



Atelier Pérou-Canada

Au sujet du FIPA

Des membres de la Section canadienne du FIPA et des parlementaires péruviens se sont rencontrés à Lima les 25 et 26 mars pour participer à un atelier sur le commerce bilatéral. L'atelier a été tenu dans les locaux du Congrès de la République du Pérou en collaboration avec le Centre de droit et de politique commerciale de l'Université Carleton à Ottawa (Canada) et le Consortium d'investigation économique et social (CIES) à Lima (Pérou).



Photo: Ambassade du Canada au Pérou

Législateurs péruviens et canadiens lors d'une séance de l'atelier.

Les discussions et les présentations ont porté sur le commerce, la concurrence et le développement, notamment sur l'examen des possibilités et des difficultés auxquelles fait face le Pérou à la lumière des avantages qu'offre la libéralisation du commerce et de son incidence sur la lutte à la pauvreté, de l'évolution des marchés du travail et des principaux aspects de la

relation économique Pérou - Canada.

Ces ateliers du FIPA en matière de commerce, qui remontent à 2007, visent à permettre à tous les parlementaires des Amériques d'en apprendre davantage sur le droit commercial.

Le FIPA tiendra son troisième atelier régional en matière de commerce prochainement.

Sixième assemblée plénière à Ottawa

Le Parlement du Canada sera l'hôte de la Sixième assemblée plénière du FIPA, qui aura lieu à Ottawa du 13 au 15 septembre 2009.

Lors de ce forum, des législateurs des trente-cinq pays des Amériques seront réunis pour discuter de sujets concernant la crise économique et financière mondiale, les migrations et les droits de la personne, la sécurité alimentaire et l'égalité des sexes.

L'Assemblée plénière est

l'organe suprême du FIPA. Ses recommandations sont communiquées aux pouvoirs législatifs nationaux des États membres, ainsi qu'à l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA) et aux Sommets des Amériques.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, veuillez visiter www.e-fipa.org ou www.cdnsectioncan-fipa.ca

COMITÉ EXÉCUTIF DU FIPA

Président

- Député Luiz Carlos Hauly, Brésil

Amérique du Nord

- Sénateur Ricardo García Cervantes, Mexique
- Député James Bezan, Canada

Amérique centrale

- Guatemala, vacant
- Députée María Estela de la Cruz, République Dominicaine

Caraïbes

- Sénatrice Ann Peters, Grenade
- Député Stanford Callender, Trinité-et-Tobago

Amérique du Sud

- Député Iván Moreira Barros, Chili
- Sénatrice Nancy Patricia Gutiérrez Castañeda, Colombie

Présidente sortante du FIPA

- Sénateur Céline Hervieux-Payette, Canada

Présidente du Groupe des femmes parlementaires des Amériques

- Sénatrice Cecilia López Montaña, Colombie

Pays hôte de la Sixième Assemblée plénière

- Canada

Le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) est un réseau indépendant composé des assemblées législatives nationales des États membres de l'Organisation des États américains, engagé à promouvoir la participation des parlementaires dans le système interaméricain.

Calendrier

• **2 et 3 juin:** Mission de la Section canadienne du FIPA à la 39^e Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, San Pedro Sula, Honduras

• **23 et 24 juin:** 19^e réunion du Comité exécutif du FIPA, Washington, DC, États-Unis

• **12 septembre:** 20^e réunion du Comité exécutif du FIPA, Ottawa, Canada

• **13 au 15 septembre:** 6^e assemblée plénière et 5^e réunion du Groupe des femmes parlementaires des Amériques, Ottawa, Canada

FIPA
500-165 rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1P 5B9 Canada
Tél. : +1 613-594-5222
Télec. : +1 613-594-4766
info@e-fipa.org
www.e-fipa.org

Le FIPA est un partenaire de:



Le Centre parlementaire
www.parlcent.ca

